



MISSION PERMANENTE DE LA RÉPUBLIQUE DU BURUNDI AUPRÈS DE L'ONU
ET DES AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES A GENÈVE

1^{ère} Session du Conseil des Droits de l'Homme

Genève, Suisse du 19 au 30 juin 2006

Déclaration du Gouvernement du Burundi
Présentée par Madame Françoise NGENDAHAYO

Ministre de la Solidarité Nationale, des Droits de la Personne

Humaine et du Genre

**Déclaration de Madame le Ministre de la Solidarité Nationale,
des Droits de la Personne Humaine et du Genre.**

**Monsieur le Président,
Madame le Haut Commissaire
Excellences,
Madames, Messieurs.**

1. A l'occasion de la tenue de la 1^{ère} Session du Conseil des Droits de l'Homme à Genève du 19 au 30 juin 2006, c'est pour moi un réel plaisir de m'adresser au nom du Gouvernement du Burundi en mon nom propre, à l'auguste Assemblée ici présente.
2. Notre sentiment de déférence va à l'endroit des autorités de la Suisse et de son peuple, des organisateurs de la présente session pour l'invitation, l'accueil et l'hospitalité chaleureux et fraternels dont nous avons bénéficiés depuis notre arrivée à Genève en Suisse. Qu'ils trouvent ici, l'assurance de notre profonde gratitude.